

Burundi : dans l'attente du résultat d'une présidentielle jouée d'avance

RFI, 22-07-2015 Au Burundi, la présidentielle contestée n'a pas beaucoup mobilisé les Burundais, mardi 21 juillet, entre les appels aux boycotts de la société civile et de l'opposition. La peur des violences a peut-être aussi joué. La compilation des résultats est maintenant terminée au niveau communal. A Bujumbura, tout le matériel électoral et notamment les fiches de compilation de ces résultats sont sous clef, les agents électeurs ont quitté les lieux. Ces centres ont le plus souvent hébergés dans des commissariats ou postes de police par mesure de sécurité. Selon la Commission électorale, en province, c'est aussi terminé et les présidents des commissions provinciales devraient commencer à affluer cet après-midi dans la capitale avec les résultats. Un mouvement qui va se poursuivre demain. Ce jeudi donc, la Commission électorale devrait disposer de tous les résultats et commencer la compilation. La proclamation des résultats provisoires est prévue pour ce vendredi 15h, selon la CENI. Pour l'instant, le taux de participation était estimé entre 72 à 80 %. Le chargé de communication du président évoquait, ce matin sur l'antenne de RFI, le chiffre de 80 %. Pourtant à Bujumbura, comme dans plusieurs provinces du pays, des présidents de bureaux de vote se plaignaient du peu d'affluence le jour de l'élection, notamment dans les zones contestataires. Un chiffre qui ne surprend pas. De nombreuses critiques de la communauté internationale, les critiques n'ont pas tardé sur la tenue du scrutin. La Belgique et les Etats-Unis, notamment, ont estimé que la légitimité du processus a été entachée ces derniers mois. Et le premier message du gouvernement à ces pays occidentaux a été : « Respectez notre souveraineté ». Le ministre burundais des Affaires étrangères a expliqué que les autorités ont fait des efforts pour démontrer leur bonne volonté, notamment en repoussant par deux fois la présidentielle. Même réponse des autorités de Bujumbura quant aux éventuelles sanctions dont ont été menacées les autorités si elles persistaient dans l'organisation de la présidentielle : « C'est une question de souveraineté ». « En quoi est-ce un crime d'organiser des élections pour permettre aux Burundais de choisir leurs dirigeants », a poursuivi le ministre des Affaires étrangères. Plus tôt dans la matinée sur les antennes de RFI, le conseiller en communication du président a accusé l'Union européenne de ne pas avoir condamné les attaques à la grenade, les appels à la violence et l'attaque rebelle dont a été victime le pays.